

# Valeur nette

## Célébrer le vieillissement, envisager l'avenir : parer aux imprévus

Nous sommes nombreux à éviter les conversations sur la maladie, l'incapacité ou les décisions de fin de vie, mais planifier ne signifie pas s'attendre au pire – une préparation réfléchie aux imprévus vous permettra de protéger votre mode de vie et votre héritage.

### Commencer par aspirer à un mode de vie sain

La constitution d'un patrimoine vous donne l'occasion de poursuivre les activités que vous aimez, et une bonne santé vous aide à y arriver. Par exemple :

- La réduction du stress financier entraîne une diminution du risque de crise cardiaque, tandis que la réduction de l'endettement peut réduire le risque de souffrir de dépression et de troubles anxieux.
- Dormir suffisamment peut mener à une meilleure capacité de prise de décision, favoriser la mémoire et améliorer le temps de réaction.
- L'exercice physique régulier améliore les fonctions cognitives et favorise la motivation.

### Se préparer grâce à la planification

Bien que de bonnes habitudes puissent contribuer à prévenir les problèmes de santé, rien n'est garanti. Il est important d'avoir des plans en place pour atténuer le stress qui peut découler d'un changement de votre état de santé physique ou mentale. Voici les mesures que vous pouvez prendre pour veiller à ce que vos intérêts financiers et ceux de votre famille soient pris en compte.

#### 1. Établir des procurations

Personne ne veut s'imaginer devenir inapte, mais c'est toujours une bonne idée de se préparer au scénario. Une procuration est un document selon lequel vous désignez une personne pour prendre des décisions de santé et de finances en votre nom si vous n'êtes pas en mesure de le faire. Les lois et la terminologie relatives à la prise de décision au nom d'autrui varient d'une province et d'un territoire à l'autre. Le document peut être appelé procuration, directive ou mandat relatif aux soins de santé, et la personne désignée s'appelle mandataire.

Lorsque vous choisissez une personne pour prendre des décisions relatives à vos soins personnels, envisagez de choisir une personne qui vit suffisamment près de vous pour vous aider à prendre des décisions en matière de soins de santé d'urgence. Selon votre situation, vous pouvez également désigner un professionnel, comme une société de fiducie, comme mandataire des biens.

Une autre option consiste à désigner deux personnes conjointement comme mécanisme de contrôle afin de prévenir l'utilisation abusive des fonds. Cela peut réduire les risques qu'une personne utilise les fonds à mauvais escient, car les deux personnes doivent s'entendre sur tous les choix qu'elles font, financiers ou autres.

#### Contenu

1. Célébrer le vieillissement, envisager l'avenir : parer aux imprévus
2. Que faire d'une résidence secondaire familiale?
3. Le portefeuille de bonheur

## 2. Passer en revue votre testament et votre plan successoral

Votre plan successoral décrit la façon dont vos actifs seront distribués et qui exécutera vos volontés, mais il ne fonctionne que s'il est tenu à jour. Il est important de passer en revue votre testament et tout document connexe, comme les désignations de bénéficiaire et les ententes de fiducie, pendant que vous êtes toujours en bonne santé physique et mentale. Si votre santé décline ou si vous souffrez d'une déficience cognitive, vous pourriez ne plus être en mesure d'apporter des changements. En collaborant avec vos professionnels pour passer régulièrement en revue ces documents, vous vous assurerez que votre héritage est protégé et mis en œuvre conformément à vos intentions.

## 3. Protéger vos activités

Si vous êtes un propriétaire d'entreprise, il est essentiel d'avoir une convention de rachat écrite en place et de nommer une personne qui maintiendra l'exploitation de votre entreprise si vous devez quitter vos fonctions en raison d'un événement grave lié à la santé.

Les conventions de rachat définissent les modalités de transfert de propriété d'une entreprise dans le cas d'événements déclencheurs précis, comme un décès, une invalidité ou une incapacité. Cela permet aux autres propriétaires ou à des employés clés d'acheter votre participation (ce qu'on appelle un rachat réciproque) ou à l'entreprise d'acheter votre participation (rachat par l'entreprise) au prix et aux modalités convenus dans le document.

## 4. Comprendre l'incidence des changements sur le revenu

Un problème de santé peut entraîner une perte de revenus et une augmentation des dépenses, ce qui entraîne d'importantes perturbations du mode de vie. Pour déterminer la façon dont vous serez touché, nous pouvons vous aider à calculer le coût de votre mode de vie actuel et à déterminer toutes les sources de revenus, y compris les salaires d'emploi, les revenus de placement, les revenus d'entreprise, les régimes de retraite d'employeur et les prestations gouvernementales.

Nous pouvons également vous aider à évaluer les coûts et les revenus à

long terme et à vous assurer que vous vous adaptez à l'inflation et à la croissance prévue de votre épargne et de vos actifs de placement.

Nous pouvons également vous aider à évaluer les coûts et les revenus à long terme et à vous assurer que vous vous adaptez à l'inflation et à la croissance prévue de votre épargne et de vos actifs de placement.

## 5. Vérifier si vous avez besoin d'une assurance maladies graves

Grâce aux progrès scientifiques et aux améliorations apportées au mode de vie, nous vivons plus longtemps et en meilleure santé, mais le risque d'une maladie grave demeure, surtout à mesure que nous vieillissons. Cela peut entraîner des conséquences financières importantes. Votre santé peut vous empêcher de travailler, et les frais médicaux non couverts par l'assurance peuvent s'accumuler.

L'assurance maladies graves verse un montant forfaitaire non imposable si vous recevez un diagnostic de l'une des maladies couvertes par la police, et que vous répondez aux exigences relatives à la période d'admissibilité prescrite. Le fait de recevoir cette prestation non imposable n'a aucune incidence sur le montant que vous pourriez également recevoir de l'assurance invalidité, et une fois la demande de règlement approuvée, vous pourrez utiliser les fonds pour répondre à vos besoins.

## 6. Vous protéger contre l'exploitation financière

À mesure que nous vieillissons, notre capacité mentale peut diminuer, ce qui nous expose au risque d'être victime d'abus financier envers les aînés. Qu'il s'agisse d'une personne qui se présente à votre porte et qui prétend vendre un chauffe-eau ou d'un proche qui demande un prêt important pour une urgence quelconque, de nombreuses personnes croient pouvoir soutirer aux aînés leur épargne durement gagnée.

En plus de nommer un mandataire en qui vous avez confiance, envisagez de nommer un contact de confiance, de préférence une personne autre que votre mandataire. Le contact de confiance est une personne-ressource en cas d'urgence à qui votre conseiller financier peut s'adresser s'il ne peut pas communiquer avec vous ou s'il a des préoccupations au sujet de votre santé, mais qui n'a pas la permission de prendre des décisions financières en votre nom.

## Que faire d'une résidence secondaire familiale?

De nombreux Canadiens ont la chance de posséder un chalet ou une maison de vacances (la « résidence secondaire familiale ») et souhaitent en transmettre la propriété à la génération suivante afin qu'elle puisse en profiter à son tour. Planifier la succession d'une résidence secondaire familiale peut occasionner de nombreux maux de tête, car cette résidence revêt souvent une grande valeur sur le plan sentimental et monétaire.

### Communiquer, communiquer et communiquer

Certains parents s'arrachent les cheveux à mettre au point un plan successoral complexe pour apprendre, au bout du compte, que leurs enfants ou quelques-uns d'entre eux ne souhaitent pas conserver la résidence après leur décès. C'est pourquoi il est nécessaire de maintenir un dialogue avec toutes les parties au moment de l'élaboration, et de réévaluer périodiquement le plan pour confirmer sa pertinence pour tous ceux qui sont concernés. Cela est particulièrement important lorsque les enfants n'ont pas d'idée précise sur la question, lorsque leur avenir est incertain ou lorsqu'il existe une rivalité fraternelle. Votre plan de succession pour

la résidence secondaire devra pouvoir être adapté ou réévalué en fonction de la dynamique propre à votre situation familiale toujours changeante.

### Ne pas oublier l'impôt

Il est important de tenir compte de la valeur de votre résidence secondaire familiale par rapport à la valeur de l'ensemble du patrimoine. Au fil des ans, la propriété peut avoir pris beaucoup de valeur, de sorte qu'il ne restera peut-être pas assez d'argent de votre succession pour payer l'impôt sur le gain en capital et les frais d'homologation (s'il y a lieu) ni pour dédommager les enfants qui n'héritent pas de la propriété ou leur offrir une valeur équivalente.

À condition que vous soyez le seul propriétaire de la résidence secondaire, ou que vous la possédiez conjointement avec une autre personne, et qu'elle soit « normalement habitée », vous pouvez y appliquer l'exemption pour résidence principale en la désignant en tant que résidence principale au cours de l'année de la disposition. Si vous n'appliquez pas l'exemption pour résidence principale à la résidence secondaire lors de sa cession, vous pourriez être en mesure de réduire l'impôt exigible sur les gains en capital en modifiant le prix de base rajusté de la propriété, pour ajouter les frais de rénovation ou les dépenses en capital admissibles au coût d'origine de la propriété.

Selon votre province de résidence et la province où se situe la résidence secondaire, de lourds frais d'homologation peuvent s'appliquer à la juste valeur marchande de la propriété au décès de son propriétaire, en plus de l'impôt sur les gains en capital. Vous pouvez éviter les frais d'homologation en détenant la résidence secondaire dans une fiducie admissible, en société (bien que cette structure de propriété ne soit généralement pas recommandée) ou en propriété conjointe avec droit de survie, ou en en faisant don de votre vivant

### Prévoir des liquidités

La plupart des gens utilisent l'exemption pour résidence principale pour la résidence familiale et laissent leur succession payer l'impôt sur les gains en capital exigible à l'égard de leur résidence secondaire après leur décès. Toutefois, si votre succession manque de liquidités pour payer l'impôt sur les gains en capital, vous devrez songer à des façons d'y prévoir des sommes additionnelles à cette fin. Ainsi, au lieu de faire don de la propriété à vos enfants, vous pourriez leur donner la possibilité de l'acheter de votre succession, après votre décès. Vos enfants pourront utiliser une partie ou la totalité de leur héritage en espèces pour financer l'achat. La succession pourra ensuite utiliser le produit de la vente pour payer les impôts et remettre l'excédent à vos bénéficiaires.

L'assurance peut également constituer une solution de financement. Dans cette situation, vos enfants prennent une police d'assurance sur votre tête et celle de votre conjoint. Ils sont alors à la fois les titulaires et les bénéficiaires de la police (autrement dit, ils paient les primes et reçoivent le capital-décès). Au décès du dernier parent, le produit de la police d'assurance vie leur fournira les fonds nécessaires pour régler les impôts de la succession, et peut-être aussi pour verser des paiements de péréquation aux autres bénéficiaires.

Autrement, pour fournir la liquidité requise, il faut que la police d'assurance vie vous appartienne et que vous ayez désigné vos enfants ou votre succession comme bénéficiaires. Attention, cette option peut entraîner des frais d'homologation supplémentaires.

### Utiliser une fiducie pour gérer plusieurs utilisateurs

Si plusieurs membres de la famille partageront la résidence secondaire, ou si plusieurs immeubles ou parcelles de terrain doivent demeurer regroupés, une fiducie peut simplifier la gestion et comporter moins de risques que la propriété conjointe. Des fiduciaires sont nommés, habituellement à raison d'un par cellule familiale.

Ils prennent les décisions concernant les périodes d'utilisation et les réparations, et paient les assurances, les taxes et les services publics. Un fonds d'entretien devrait alors être créé pour payer les charges importantes.

La « règle des 21 ans » est l'une des considérations fiscales liées à l'utilisation d'une fiducie. Cette règle stipule que les biens en immobilisation détenus par la fiducie doivent être vendus à leur juste valeur marchande tous les 21 ans, ce qui peut donner lieu à un impôt sur les gains en capital.

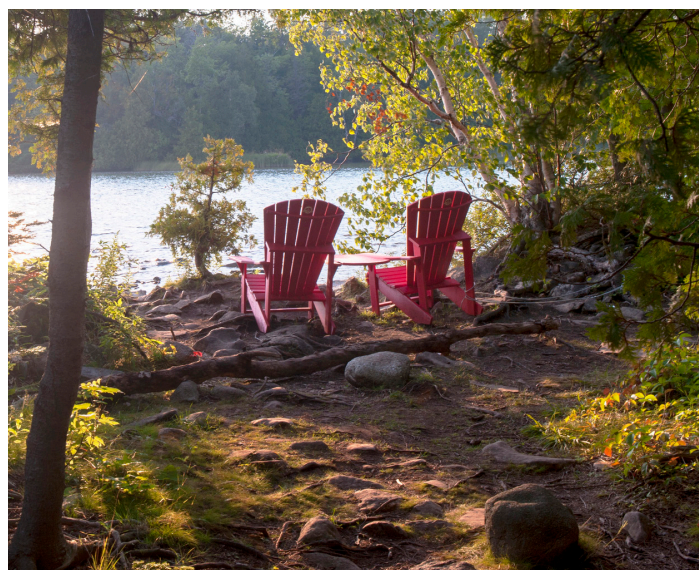
### Envisager une fiducie temporaire

Vous pouvez transférer la résidence secondaire à vos enfants de votre vivant; c'est ce qu'on appelle un transfert entre vifs. Notez toutefois qu'un tel transfert déclenchera la réalisation d'un gain en capital imposable sur l'augmentation de la valeur du bien depuis son achat. Vous devrez payer l'impôt exigible à moins que vous décidiez d'utiliser l'exemption pour résidence principale à la date du transfert. Dans ce cas, votre résidence secondaire doit pouvoir être désignée comme résidence principale au cours des années où vous en étiez propriétaires.

Cela s'applique également si vous transférez votre résidence secondaire à une fiducie, sauf s'il s'agit d'une fiducie en faveur de vous-même, d'une fiducie de conjoint ou d'une fiducie mixte au profit du conjoint. L'un des désavantages que présente le transfert de votre résidence secondaire entre vifs est que vous en perdez le contrôle, et peut-être même l'accès. Si vous comptiez continuer à l'utiliser de votre vivant, cela pourrait causer des problèmes. De plus, en agissant ainsi, vous exposerez la résidence aux créanciers de vos enfants, aux réclamations faites dans le cadre du droit de la famille et à d'autres imprévus qui pourraient la rendre vulnérable.

### Règle sur l'achat-revente rapide des propriétés résidentielles

Les propriétaires de résidences secondaires doivent connaître les récents changements apportés à la loi fiscale visant à imposer les profits tirés de l'achat-revente rapide de propriétés. Plus précisément, depuis le 1er janvier 2023, toute personne qui vend une propriété résidentielle qu'elle détient depuis moins de 12 mois sera considérée comme effectuant un achat-revente rapide de la propriété et sera assujettie à l'imposition complète de ses profits à titre de revenu d'entreprise (et non à titre de gain en capital), à quelques exceptions près dans certaines circonstances de la vie, comme un décès, une invalidité, la naissance d'un enfant, un nouvel emploi ou un divorce.



## Le portefeuille de bonheur

La retraite est depuis longtemps présentée comme la lumière au bout du tunnel, du moins de la routine. Mais si certains sont emballés à l'idée de vivre une vie de voyage et de loisirs, peu ont un plan pour occuper le reste de leur temps libre de façon significative. De plus en plus, les Canadiens découvrent qu'une fois à la retraite, du temps libre illimité, c'est trop, ce qui fait que certains ont même envie de retourner travailler.

**Susan Latremoille, Co-founder of Next Chapter Lifestyle Advisors**, n'est pas surprise par ces chiffres. « J'ai remarqué qu'une fois à la retraite, beaucoup de ceux qui attendaient celle-ci avec impatience ne sont pas aussi heureux qu'ils le pensaient, explique-t-elle. Nous devrions remplacer le mot "retraite" par "renouvellement". »

**Marianne Oehser, coach en matière de retraite et de relations et cofondatrice de Next Chapter Lifestyle Advisors**, abonde dans le même sens et indique que beaucoup supposent à tort que leur retraite se déroulera naturellement. « Quand s'estompe l'euphorie initiale liée à la liberté et à l'absence de stress, ils sont confrontés à la réalité de la vie avec 40 à 60 heures de temps libre supplémentaires à occuper chaque semaine », explique-t-elle.

Tant de gens passent leur vie d'adulte à préparer financièrement leurs années d'après-travail, mais ne prennent pas le temps de préparer les autres aspects de la retraite. Next Chapter Lifestyle Advisors aide les Canadiens à planifier les aspects non financiers de leur retraite, notamment à vivre pleinement, à faire leur part pour la collectivité et à laisser un héritage.

### Comprendre vos valeurs et vos objectifs

Selon Mme Latremoille, l'introspection est un élément essentiel du processus de visualisation de la retraite. Comprendre vos valeurs – qu'il s'agisse de faire du bénévolat pour une cause donnée, de rester en forme, de passer du temps avec votre famille et vos amis ou de vous remettre à un passe-temps auquel vous n'aviez plus le temps de vous adonner – vous aidera à tracer une voie dans votre quotidien.

Mais tout le monde n'a pas un passe-temps auquel s'adonner à temps plein. Mme Latremoille constate que les dirigeants et les professionnels veulent souvent rester actifs d'une façon ou d'une autre en siégeant à des conseils d'administration, en offrant du mentorat ou en mettant leur expertise au service d'un organisme bénévole. Selon elle, c'est compréhensible, car le travail procure des

liens sociaux et fait partie intégrante de notre identité. Tout comme vous ne cessez d'apprendre tout au long de votre carrière, il est important de garder votre esprit actif et de continuer à apprendre de nouvelles choses.

Même si vous avez une vision de ce que sera votre retraite, envisagez de la mettre à l'essai en prenant un congé sabbatique ou en travaillant à temps partiel. Cette approche sert de tremplin pour aider les gens à s'adapter aux rigueurs de cette nouvelle étape de leur vie, explique Mme Latremoille. Selon elle, un départ progressif à la retraite offre un filet de sécurité et permet d'acquérir la confiance nécessaire pour savoir quand il est temps de passer à autre chose.

### Un autre type de portefeuille

Mme Oehser a mis au point un cadre appelé The Happiness Portfolio® pour aider les clients à trouver l'épanouissement et la réussite personnelle à la retraite. Elle et Mme Latremoille le comparent à un portefeuille de placements, qui nécessite un certain équilibre et une certaine diversification.

### Tenir compte de l'aspect financier

Il est important de reconnaître que l'argent peut être une source de stress continu tout au long de la retraite, même si vous êtes bien préparé. Pour bon nombre de Canadiens fortunés, même les propriétaires d'entreprise qui ont vendu leur société pour prendre leur retraite, vivre avec une source de revenus limitée peut demander une adaptation considérable.

De même, les finances peuvent être une source de conflits conjugaux à la retraite si les désirs et les attentes de chacun sont mal exprimés. Il arrive que les conjoints ne soient pas du tout du même avis sur la manière de dépenser et d'investir l'argent pendant la retraite. Mme Oehser suggère aux couples de s'asseoir ensemble, de noter leurs hypothèses respectives sur les finances et d'autres éléments de leur retraite, puis d'en discuter.

Ultimement, avec un peu de prévoyance et de planification, la retraite peut être tout ce que vous espériez, et plus encore. Et si vous êtes déjà à la retraite et que la lune de miel touche à sa fin, il n'est pas trop tard pour changer d'état d'esprit, souligne Mme Latremoille.

### Communiquez avec votre professionnel en services financiers de BMO Gestion privée pour en savoir plus.



En 2024, BMO Private Bank a été nommée Meilleure banque privée au Canada par le magazine World Finance pour la treizième année d'affilée.

Cette publication de BMO Gestion privée est présentée à titre informatif seulement; elle n'est pas conçue ni ne doit être considérée comme une source de conseils professionnels. Son contenu provient de sources considérées comme fiables au moment de sa publication, mais BMO Gestion privée ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. Pour obtenir des conseils professionnels concernant votre situation personnelle ou financière, adressez-vous à votre représentant BMO. Les commentaires émis dans cette publication n'ont pas pour but de constituer une analyse définitive des conditions d'application de l'impôt ni des lois sur les fiducies et les successions. Ce sont des commentaires de nature générale, et nous recommandons au lecteur d'obtenir des conseils professionnels sur la situation fiscale qui lui est propre.

BMO Gestion privée est un nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion privée. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Gestion privée de placements inc. Les services de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les services et les produits d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de BMO Services conseils en assurances et planification successorales inc., une filiale en propriété exclusive de BMO Nesbitt Burns Inc. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux. Si vous êtes déjà un client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir plus de précisions. BMO Nesbitt Burns Inc. est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements. La Société de fiducie BMO et BMO Banque de Montréal sont membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.